



HAL
open science

En l'attente d'une véritable publication du palais d'Amathonte

Pierre Aupert, Sabine Fourier

► **To cite this version:**

Pierre Aupert, Sabine Fourier. En l'attente d'une véritable publication du palais d'Amathonte. *Revue des études anciennes*, 2024, 126 (1), p. 251-270. hal-04653169

HAL Id: hal-04653169

<https://hal.science/hal-04653169>

Submitted on 18 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



REVUE DES ETUDES ANCIENNES

1
2
6

2024 - N°1

UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE

Pierre AUPERT,* Sabine FOURRIER**

EN L'ATTENTE D'UNE VÉRITABLE PUBLICATION DU PALAIS D'AMATHONTE

À propos de : *Le palais d'Amathonte. Des origines à la fin des royaumes.* - A. MARANGOU, TH. PETIT édts. - Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2023. - 320 p. : bibliogr., fig. - (Archéologie & Culture, ISSN : 1761.8754). - ISBN : 978.2.7535.8972.8.

INTRODUCTION

Cet ouvrage est la première monographie consacrée aux résultats des fouilles du palais d'Amathonte à Chypre. Le monument a été exploré dès les premières années de la mission de l'École française d'Athènes (de 1975 à 1977), puis fouillé à partir de 1987, pendant une dizaine d'années, sous la direction de Thierry Petit, au début associé à Françoise Alabe. Le chantier a été repris par le même fouilleur entre 2004 et 2014, cette fois en association avec Béatrice Blandin et Isabelle Tassignon (qui ne participent pas à ce volume), « avec pour objectif clairement défini d'établir les limites des entrepôts et de publier ensuite cet ensemble fonctionnel cohérent » (p. 9). Ce n'est de toute évidence pas cette publication qui est ici proposée au lecteur.

De fait, une mise au point liminaire s'impose. Si la fouille du palais d'Amathonte est bien une fouille de l'École française d'Athènes, ce livre, fruit de deux colloques organisés à Rennes en 2014 et 2016, n'est pas une publication de fouilles, contrairement à ce que son titre

* Institut Ausonius UMR 5607, Université Bordeaux Montaigne, ancien directeur de la mission de l'École française d'Athènes à Amathonte ; aupertpierre@gmail.com

** CNRS-HiSoMA UMR 5189, Maison de l'Orient et de la Méditerranée; sabine.fourrier@mom.fr

peut laisser penser. Il ne s'inscrit donc pas dans les collections monographiques de l'École (série *Amathonte des Études Chypriotes*) qui, elles, possèdent un titre en accord avec leur contenu. Rapporté à son titre, l'ouvrage est en effet pour le moins décevant, d'une part en ce qu'il ne porte que sur la zone des entrepôts du palais et, d'autre part, en ce qu'il ne rend pas même compte de cet ensemble dans son intégralité : ni dans toute l'extension fouillée, ni dans l'épaisseur chronologique de ses phases d'occupation. Les dix-sept contributions qu'il rassemble portent en effet essentiellement sur une partie du matériel recueilli, sur la stratigraphie de certains états, ainsi que sur une des pièces de l'entrepôt. Or, les constructions s'étendent d'une part probablement au moins une cinquantaine de mètres au nord-ouest, jusqu'aux sondages réalisés par Jean-Paul Thalmann et Marie-Françoise Boussac en 1975¹ (où furent reconnus une occupation du Chypro-Géométrique III et un mur de 1,20/1,50 m d'épaisseur), et, d'autre part, vingt ou trente mètres vers le sud, jusqu'à une limite marquée par un puissant mur de soutènement d'extension inconnue. Quant au phasage de l'édifice, le plan (quasiment illisible²) publié (p. 124 fig. 4) recouvre de trais épais les vestiges et il en laisse de côté une grande partie (ils appartiennent à la phase archaïque « en cours d'étude » ?) : confondant plan restitué et plan phasé sans être ni l'un ni l'autre, il ne permet pas de comprendre l'organisation d'un bâtiment « fonctionnel et cohérent » et son évolution au cours du temps. On attend donc avec intérêt ce que les auteurs de la véritable publication de l'intégralité du palais pourront un jour lui trouver comme titre.

Les contributions sont rassemblées dans quatre sections thématiques, mais le livre comporte en fait deux parties, l'une qui rend compte de différents aspects de la fouille et de ses enseignements quant à l'histoire des lieux, l'autre qui analyse certaines catégories de matériel. Les quatre exposés traitant de la fouille sont mêlés à ces analyses selon une logique qui n'apparaît pas clairement. Nous avons donc préféré les examiner regroupés, avant de passer au mobilier, car la conduite d'une fouille conditionne la validité des données et celle des conclusions que l'on peut en tirer.

LA FOUILLE

On remarque tout d'abord que la zone des entrepôts elle-même n'a pas été entièrement fouillée, aucune limite claire n'apparaissant. Par ailleurs, seules les phases anciennes (« prépalatiale » et géométrique) et une pièce de la phase classique sont ici présentées. S'y ajoute un chapitre sur la spoliation du bâtiment.

1. *BCH* 100, 1976, p. 933-941.

2. C'est d'ailleurs le cas de pratiquement tous les plans et relevés, qui n'ont pas la qualité attendue d'une publication scientifique, à commencer par la vue Google Earth (p. 8, fig. 1), sur laquelle sont reportées des courbes de niveau et des légendes tellement pixellisées qu'elle en devient inutile. On évoquera plus bas le problème des coupes.

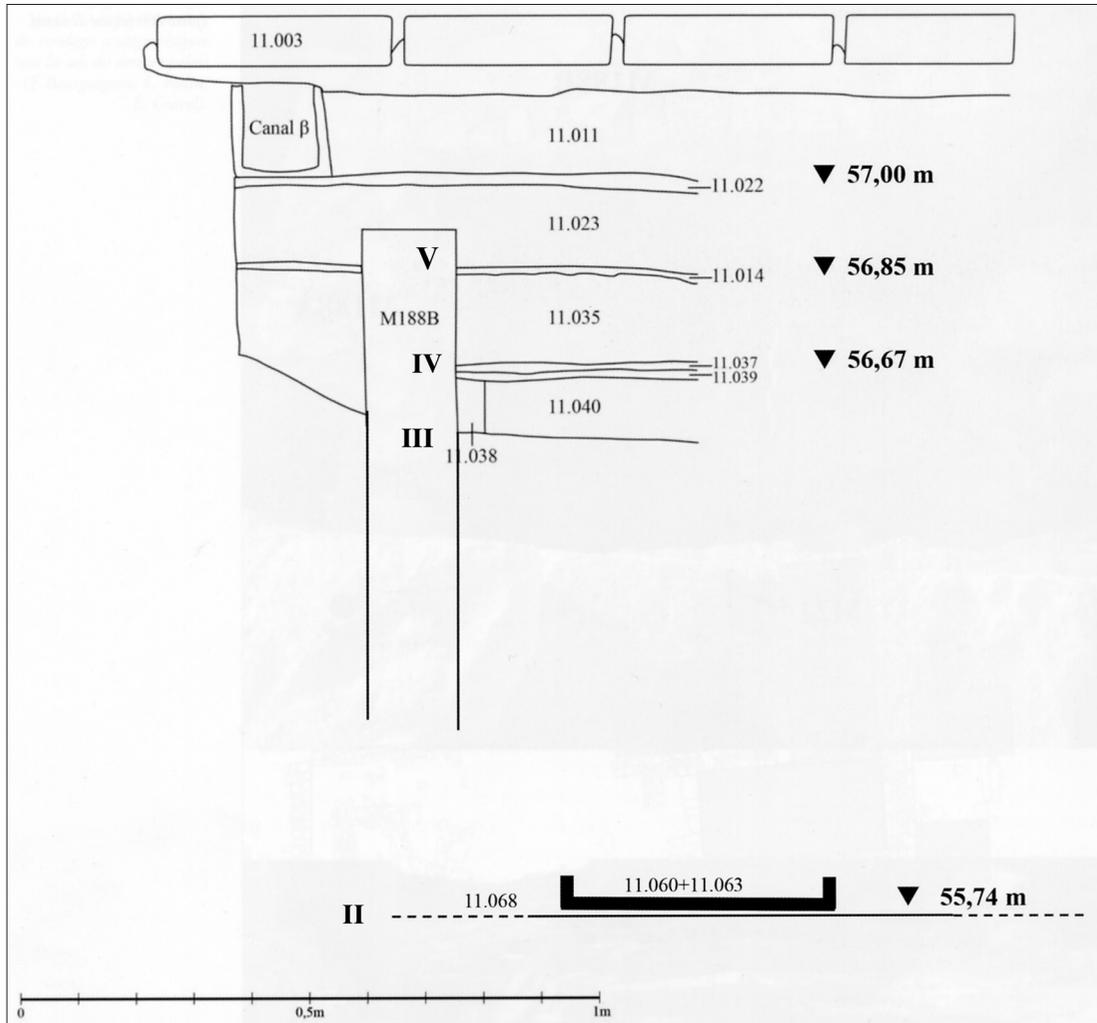


Figure 1 (= fig. 4, p. 124 de l'ouvrage) : coupe du sondage stratigraphique en zone 11 (pièce III) vu de l'ouest. Les chiffres romains constituent des ajouts de notre part distinguant les différents états « prépalatiaux ». L'état I figure sur la fig. 3 : c'est le rocher plus ou moins régularisé sur lequel repose la pierre trouée.

La **phase « prépalatiale »** (Thierry Petit, p. 121-128) est documentée par deux angles de murs, M188A-B et M194A-B, ensevelis sous les sols de deux pièces ultérieures (III et I d'après le texte, le plan de la fig. 1 p. 122 ne présentant que des zones en grisé, sans indication des pièces). Il faut se reporter au plan p. 12, ou découvrir, en feuilletant l'ouvrage, le plan du chapitre suivant (p. 137) pour en deviner le tracé : il aurait été judicieux d'en donner ici un relevé détaillé. Cet état « prépalatial » succède par ailleurs à des états antérieurs (v. la coupe fig. 1), non abordés ou guère dans le texte et sur lesquels nous devons revenir.

Cette illustration (fig. 1) fait perdre son temps au lecteur, qui doit en compenser les lacunes et que perturbent ses anomalies³. Tout d'abord, où se situe cette coupe stratigraphique, par rapport au plan de la p. 122 ? Ce n'est indiqué nulle part. Il y est figuré en revanche un « canal β » qu'il faut aller chercher sur le plan fig. 14 p. 137 et qu'il aurait fallu dessiner en traits de coupe. Enfin, d'après l'échelle, le mur 188B mesure 0,15 m d'épaisseur, loin des 0,45 m annoncés par le texte ... Le plus gênant réside toutefois ailleurs. D'abord dans la représentation de la tranchée de fondation de ce mur 188B (US 11.038) et dans la stratigraphie. Une tranchée comporte, faut-il le rappeler, deux parois, et celle-ci n'en a qu'une, à droite. Pourquoi la face gauche et la base du mur ne sont-elles pas représentées alors que cette dernière a été atteinte à 56,35 m (p. 121) ? Quant à la tranchée, elle devrait évidemment se prolonger aussi profondément que le mur lui-même, ce qui n'est pas le cas et ce qui est matériellement impossible. D'autre part, tout en bas de la même coupe, un sol et des vestiges sont représentés à la cote 55,74 m : outre la base de M188B, on devrait donc aussi voir au moins une US sous 11.040, de +/- 56,50 m jusqu'au dernier sol dessiné (11.068), à la cote 55,70 m. Or, il faut attendre la page 126 pour comprendre qu'il s'agit probablement des US 11.061, 11.064 et 11.065, non indiquées sur la coupe, et qui ont livré des tessons invitant à dater le sol 11.068 (ici II) de +/- 900⁴. Sur la photo (fig. 2 p. 123, ici, fig. 2), apparaît l'objet USC 11.060, que représente aussi la coupe, posé sur le sol 11.068. Cette « masse d'argile rubéfiée » est figurée sur la fig. 1 comme une tuile à rebord posée à l'envers, ce qui laisse perplexe. Mais ce que ne dit pas la coupe, ni le texte d'ailleurs, p. 121, c'est que ce sol a été fouillé : sur la photo fig. 3, la plaque d'argile 11.060 a disparu, on est sensiblement plus bas que la base des murs « prépalatiaux » et apparaît un sol rocheux, inexistant sur la coupe et dont on ne connaîtra ni la cote, ni la date d'utilisation *ante quem*, qu'aurait pu fournir la couche anonyme qui le surmontait. Or, sur ce niveau rocheux sous-jacent (fig. 3), repose une pierre trouée (une petite ancre ?). Plus que la céramique, elle indique l'existence d'une vie *in situ* antérieure aux murs 188 : elle était là, sur un sol I, et elle a servi avant d'être abandonnée et noyée dans la couche anonyme sous-jacente à l'US 11.068. On peut donc reconstituer au moins 5 états (fig. 1, en chiffres romains) : deux pour la phase « prépalatiale » (IV-V), et trois pour une ou plusieurs phases antérieures (I-III). Au-dessus du sol I (non représenté sur la fig. 1 mais connu par la fig. 3), sur lequel reposait la pierre trouée, se trouvait en effet un sol II (à 55,74 m), puis un sol III non documenté. Vient ensuite le sol IV (11.037 + 11.039, à 56,67 m) à partir duquel a été installé le mur 188B de la phase « prépalatiale ». Un dernier sol V (11.014, à 56,85 m) documente une réfection et un rehaussement du niveau de circulation pendant cette même phase.

3. On comprend, en tombant p. 139, fig. 15, sur le même croquis, que la coupe illustrant l'état « prépalatial » a été dessinée à l'occasion de la fouille des niveaux géométriques et que la représentation, imparfaite et parfois aberrante, des niveaux inférieurs est un ajout maladroit réalisé a posteriori : non pas une observation donc, mais une reconstitution...

4. D'après le tableau p. 170, il s'agit de 13 tessons provenant d'US « associées au four (structure rubéfiée) ». Il n'est toutefois pas clairement dit si ces US (qui comprennent aussi le sol 11.068) étaient situées sur ou sous le sol, fournissant donc un *terminus ante* ou *post quem*. D'après leur numérotation, on penchera plutôt pour la première hypothèse.

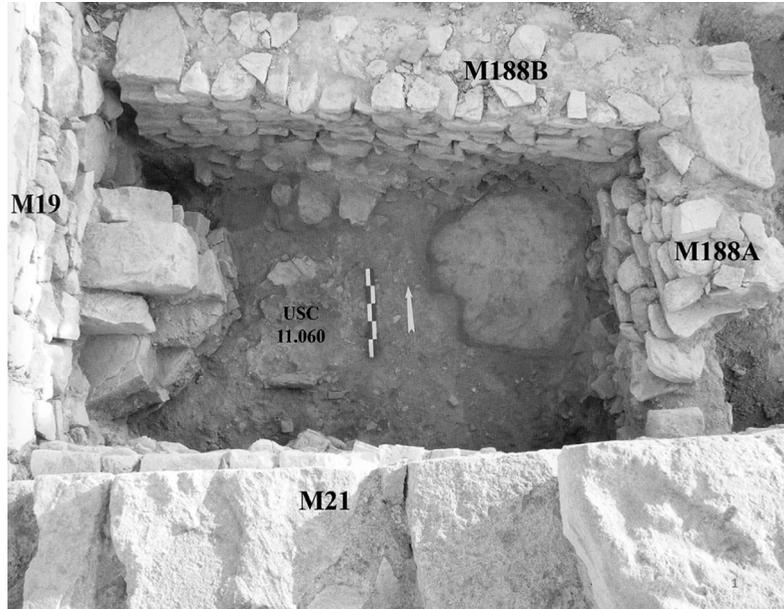


Figure 2 (= fig. 2, p. 123 de l'ouvrage). Sondage en zone 11 (pièce III). L'absence, sur le plan de la fig. 1, de numéros de murs, ainsi que celle des murs eux-mêmes de ces états anciens rend difficile l'orientation. Possible sol d'un état II (v. fig. 1).



Figure 3 (= fig. 3, p. 123 de l'ouvrage). *Ibidem*, sol I du sondage 11.

Qu'en est-il de la datation ? Les états les plus anciens sont-ils contemporains du dépôt secondaire de céramique du XI^e siècle trouvé par Patrick Marchetti dans une fosse au nord de l'entrepôt et étudié par Maria Iacovou⁵ ? C'est ce que suggère l'a., non pas dans ce chapitre toutefois, mais dans le suivant (p. 144), en se fondant sur les résultats de datations ¹⁴C obtenues dans un autre secteur et dont la fiabilité apparaît pour le moins discutable⁶. On discerne dans quel imbroglio le lecteur doit trouver – ou non – sa voie. Quoi qu'il en soit, donc, la maçonnerie 188B a été coulée ou montée en tranchée depuis un sol IV à 56,67 m, et elle repose 50 cm au-dessus du sol 11.068 (= II) daté vers 900. Sur quoi est fondée cette datation ? Il faut se reporter à l'étude céramique de Sarah Lambert (p. 151-174). Les US listées dans le tableau 3 p. 171 comme étant situées « sous le sol du bâtiment prépalatial » ont livré 69 tessons (ou individus ?). La plupart des US ne figurant pas sur la coupe, leur relation avec le mur 188B n'est pas connue, première difficulté pour le lecteur⁷. On remarque toutefois qu'au moins l'une d'elles (US 11.035), qui figure sur la coupe (ici, fig. 1), est une recharge au-dessus du sol (IV) à partir duquel a été creusée la tranchée de fondation du mur. Elle correspond donc à la période d'utilisation du bâtiment, pour la construction duquel elle fournit un *terminus ante* et non pas *post quem*. Par ailleurs, la datation « statistique » de la céramique n'ayant pas de sens avec un échantillon si réduit (13 tessons, on l'a vu, pour le niveau du sol 11.068 !), c'est en l'occurrence la datation par l'élément le plus récent qui doit prévaloir. Or, des fragments d'une amphore *Black-on-Red*, caractéristique des assemblages de la fin du Chypro-Géométrique III/début du Chypro-Archaïque I, ont été recueillis dans cette US S11.035, recharge sur le premier sol (IV = 11.037+11.039) du bâtiment « prépalatial », désignée ici comme « couche de préparation du sol USC 11.014 » (p. 163). Ce dernier est, de fait, le sol le plus récent (V) qui puisse être associé au bâtiment. L'ensemble permet de dater la période d'occupation « prépalatiale » du Chypro-Géométrique III (vers 900-800), avec deux phases successives (IV et V), marquées par deux sols distincts que sépare une recharge. Le sol le plus récent (V) fournit, par ailleurs, un *terminus post quem* vers 800 pour la construction du palais géométrique, datation sensiblement plus basse que celle qui est proposée par l'a. (seconde moitié du IX^e siècle, p. 125). Comme on l'a vu, les états antérieurs à la « structure rubéfiée » ne sont pas datés, le sol 11.068 (= II) donnant seulement un *terminus ante quem* vers 900.

5. M. IACOVOU, « Amathous : an Early Iron Age Polity in Cyprus. The chronology of its foundation », *RDAC*, 2002, p. 101-126.

6. « Phase prépalatiale 1 (ensevelissement(s) ? de la fin du XI^e siècle ». En se reportant au tableau des datations calibrées d'ossements, p. 150 (dont il faut souligner qu'il s'agit de faune et non pas de restes humains), on suppose qu'il s'agit de ceux provenant de l'US 12.036, qui a livré la « datation médiane » la plus haute. Aucune datation ne provient du secteur 11. Par ailleurs, le tableau céramique (tableau 4 p. 171) montre que l'US 12.036, située « sous le dallage du premier palais », contenait aussi des tessons de la classe IV, donc archaïques... Il faut d'ailleurs sans doute corriger dans le texte correspondant, p. 144, le lapsus CA IA en CG IA.

7. Trois d'entre elles (S11.048, S11.047 et S11.046) reposeraient sur le rocher (p. 160). Leur numérotation prouve cependant qu'elles n'étaient pas situées entre le sol 11.068 et le substrat.

Quant à la nature de ces pauvres constructions, l'a. suggère un habitat aristocratique, en raison de leur situation dominante (mais signalons qu'elles sont elles-mêmes dominées par la pente qui culmine avec le lieu du futur sanctuaire d'Aphrodite, v. p. 8), et de la qualité du matériel céramique, notamment un fragment de *skyphos* eubéen, contenu dans le remblai des sols qui lui sont liés.

Répétons-nous : en quoi peut-on juger un état sur un espace aussi réduit et sur si peu d'éléments ? Et quelle différence entre un « habitat aristocratique » et un palais ? L'a. impose ici sa propre hypothèse historique : les royaumes chypriotes n'apparaîtraient au plus tôt que dans la seconde moitié du IX^e s., sous influence phénicienne⁸. Le vocabulaire adopté (« prépalatial », tantôt avec, tantôt sans guillemets), lesté de ses échos égéens, achève de trahir l'imposition d'un modèle étranger qui contraint la lecture des vestiges archéologiques locaux. Mais la méthode est biaisée : la préoccupation de l'a. n'est en effet pas d'observer et de comprendre la fouille, mais d'illustrer par la fouille ce qu'il a compris – ou cru comprendre – par ailleurs. Comme, selon lui, il ne peut pas y avoir de palais avant le « palais géométrique », tous les vestiges antérieurs doivent être de nature différente. Pris dans l'élan de souligner la rupture que constituerait la période de construction du « véritable » palais, il affirme même que c'est dans la seconde moitié du IX^e siècle seulement que les tombes sont, à Amathonte, rejetées hors de l'habitat (p. 127) et que l'on fait place nette pour le pré-palais. Mais quelles tombes anciennes y a-t-il sur l'acropole ? Le creusement (« tombe d'Ariane »), découvert au sommet, et rapproché de caveaux géométriques⁹ ? On n'y a recueilli ni ossements humains, ni mobilier géométrique (pas plus qu'ailleurs dans le sanctuaire). Quant au dépôt de la citerne voisine, évoqué plus haut¹⁰, il s'agit d'un mobilier en position secondaire, associé à du matériel plus récent. Par ailleurs, le fait qu'il s'agisse de mobilier funéraire est une hypothèse, seulement liée à la nature des formes représentées¹¹ : là non plus on n'a recueilli aucun reste humain. En revanche, les nécropoles amathousiennes anciennes existent et elles ont bien livré des tombes datables des périodes chypro-géométriques I et II¹², mais toutes sont bien établies ailleurs, le long de la mer, en dehors des zones alors et plus tard habitées. Faut-il rappeler, en outre, que Chypre n'est pas la Grèce égéenne et que l'espace urbain ne s'y est pas construit progressivement en gagnant sur les espaces funéraires et en rejetant les morts hors les murs au

8. Voir, en dernier lieu, TH. PETIT, *La naissance des cités-royaumes cypriotes*, Oxford 2019.

9. S. FOURRIER, A. HERMARY, *Amathonte VI. Le sanctuaire d'Aphrodite des origines au début de l'époque impériale*, Athènes 2006, p. 16-21.

10. Voir n. 5.

11. Mais connaît-on vraiment beaucoup d'autres contextes que des tombes pour le Chypriote Récent IIIB ? Par ailleurs, le mobilier est bien fragmentaire pour provenir d'une tombe.

12. En particulier les tombes 109 (A. HERMARY, M. IACOVOU, « Amathous-Diplostrati Tomb 109 », *RDAC*, 1999, p. 151-162) et 521 (V. KARAGEORGHIS, « Amathous Tomb 521 : A Cypro-Geometric I group fc », *RDAC*, 1990, p. 75-100). On peut aussi évoquer la nécropole de *Loures* (E. STEFANI, Y. VIOLARIS, « New evidence on the Early history of the city-kingdom of Amathous : Built tombs of the Geometric period at the site of Amathous-Loures » dans A. CANNAVÒ, L. THÉLY dir., *Les royaumes de Chypre à l'épreuve de l'histoire*, Athènes 2018, p. 67-85), certes plus éloignée du centre urbain, mais pas davantage que certaines nécropoles de Palaepaphos (notamment celle de *Plakes*).

moment de la formation de la cité ? Rien de tel n'est attesté à Salamine, Palaepaphos ou encore Idalion et Kition, villes-capitales de Chypre, qui constituent des parallèles plus pertinents que l'Eubée invoquée par l'a.

Comme dans les autres villes chypriotes de l'âge du Fer, les nécropoles amathousiennes sont donc constituées au tout début du Chypro-Géométrique I (1050 a.C.), loin de l'acropole. Pourquoi dès lors, la royauté, ne daterait-elle pas elle aussi du Chypro-Géométrique I ? Dans le cas possible, vraisemblable même, où la résidence du pouvoir serait à localiser dans cette zone ultérieurement palatiale de l'acropole, pourquoi la trouverait-on en fouillant quelques mètres carrés des dépendances d'un palais de deux siècles postérieur ? Toutes les conclusions « prépalatiales » de notre auteur, dans la ligne du titre abusif de l'ouvrage, n'ont donc aucun rapport avec la réalité archéologique.

En s'interrogeant sur les redites¹³ du chapitre suivant, consacré au **palais d'époque géométrique** (Thierry Petit, p. 129-150), par rapport à celui consacré à l'état « prépalatial », on prend conscience que tous deux reprennent des articles antérieurs et donc que, non conçus pour se côtoyer, ils ne sont pas harmonisés et se répètent. Dans cet état, daté par l'a. après 850, la configuration du bâti est plus consistante. Se dégagent en effet, encore en élévation, trois pièces au bel appareil externe, parcourues pour deux d'entre elles par un caniveau appareillé. Thierry Petit passe minutieusement en revue toutes les données qui étayent l'hypothèse de l'existence de trois phases du bâtiment, déjà avancée par ses prédécesseurs, Fr. Alabe et P. Marchetti, et confortée par ses propres fouilles. Cela dit, ici encore, de multiples défauts ne facilitent pas la lecture. Il est question, par exemple, p. 133, des « dalles des zones 8, 9 et 19 (fig. 1) » : on cherche en vain la zone 19 sur cette fig. 1 et il faut revenir p. 10 pour voir qu'elle jouxte 8-9. Les coupes stratigraphiques des fig. 2 et 5 ne comportent pas d'indication de niveau, ni même d'échelle pour la fig. 2 ; la coupe fig. 5 mentionne des US non reprises dans sa légende (inversement, on cherche en vain sur la coupe le numéro 2' inscrit dans la légende) et elle comporte nombre d'incohérences¹⁴. L'absence de repères (numéros de murs et/ou de pièces) rend par ailleurs inutiles les vues aériennes des fig. 8 et 9¹⁵.

On note, p. 143, que la belle taille d'une canalisation monolithe et la présence d'une figurine fragmentaire dans son canal sont des indices de fonction culturelle, ce qui laisse rêver : les caissons en calcaire pour l'adduction d'eau de l'aqueduc, à vrai dire hellénistique, perdus dans la campagne et destinés à rester invisibles, témoignent d'un travail d'emboîtement

13. Dans le texte et dans l'illustration : même fig. 1 p. 122 et p. 130, même coupe (déjà évoquée) p. 124 et p. 139...

14. Ainsi l'ensemble des US regroupées sous le numéro 5 dans la légende du sondage 2006, qui correspondraient à une « réparation du sol 3 » (à traduire « sol III ») et qui se trouvent *au-dessous* de ce sol ; ou encore l'US numérotée 6, censée « sceller » 5.2 mais qui ne la recouvre pas... Quant à 2' « Interface US 10.014, sol État (sic) 1 » et qui recouvre le sol I, son interprétation est incompréhensible. En réalité, les deux coupes « recollées », l'une levée lors de la fouille de 1997, l'autre lors de celle de 2006, ont du mal à correspondre.

15. Dont il faut corriger le nom de l'auteur : Thomas Sagory (et non pas Sagozy).

plus remarquable encore et des canalisations domestiques peuvent avoir recueilli des objets de culte, comme aujourd'hui un siphon une médaille de communion, sans pour autant qu'on affecte « une utilisation cultuelle » au dispositif. Il suffisait de rappeler que l'entrepôt lui-même comprend plusieurs petits lieux de culte.

Enfin, cette zone du palais géométrique possédait, selon l'a., un caractère « ostentatoire » (p. 145), parce qu'on y a trouvé une base de colonne et une belle canalisation. Toutefois, elle n'a été dégagée que sur une faible surface de l'espace fouillé (l'absence d'échelle sur les plans interdit de l'estimer précisément) et il est hasardeux de préjuger de sa fonction avant que l'on n'ait mis au jour l'ensemble du monument. Rappelons en effet à cet égard que le mur tout autrement épais (1,50 m) de la fouille Boussac-Thalmann, 50 m au nord-ouest, repose sur le rocher, et que la céramique la plus ancienne mise au jour dans son contexte remonte au Chypro-Géométrique III : ce constat devrait suffire à faire s'interroger tant sur les limites de ce palais géométrique que sur son côté ostentatoire.

La spoliation des ruines de l'édifice est décrite et datée par Thierry Petit (p. 175-183). Sa fin avait jadis été fixée après 306, tant par le petit trésor de monnaies d'Antigone le Borgne trouvé par Patrick Marchetti en 1977 sur son sol¹⁶, que par une monnaie de Démétrios Poliorcète recueillie dans une couche d'incendie au pied du dernier mur sud du palais par Pierre Aupert, Fabienne Burkhalter et Anne Queyrel en 1982¹⁷. D'après l'a., le site est resté à l'abandon, mais néanmoins remblayé (à quelles fins s'il est resté inoccupé ?), avant que l'on entreprenne d'en récupérer les murs à l'époque impériale. La découverte de céramique sigillée chypriote du I^{er} s. p.C. le pousse à lier cette récupération de matériaux à la construction du temple d'Aphrodite du sommet de l'acropole à la fin de ce siècle, ce qui est bien possible. La méthode de datation de cette spoliation laisse toutefois circonspect. Quatre contextes sont évoqués. Pour les deux premiers, il n'est pas question de tranchée de récupération des murs : les tessons de sigillée proviennent des niveaux inférieurs d'un remblai qui recouvre les sols classiques et ils pourraient donc constituer « le *terminus post quem* pour l'établissement du remblai consécutif à la destruction du palais » (p. 180 ; hypothèse rejetée ensuite p. 235, où le tesson de sigillée du I^{er} s. évoqué ci-dessus est associé à une tranchée de spoliation, voir nos remarques sur la stratigraphie de la pièce II, plus bas). Pour les deux autres, les tessons ont été recueillis tout au fond de fosses qui ont arraché les vestiges « depuis le sommet jusqu'au rocher » (p. 179). Ces tessons constituent-ils donc l'élément le plus récent permettant de dater le creusement de la tranchée ? Or, le texte ne nous dit rien du reste du mobilier... Et l'on sait que les vestiges du palais ont été réoccupés au VII^e s. p.C., par une maison et une cour dallée de tuiles¹⁸, ce qui constitue la fin définitive du bâtiment, mais pas *de facto* celle de son exploitation. Un examen

16. *BCH* 102, 1978, p. 948.

17. *BCH* 107, 1983, p. 965.

18. *Ibid.*, p. 932.

exhaustif du mobilier recueilli dans ces fosses aurait pu indiquer si par hasard ces derniers habitants n'auraient pas pratiqué la recherche de « trésors » (ou la récupération de blocs !) sur un lieu dont ils ne pouvaient ignorer ni l'épaisseur des murs ni la richesse passée.

De fait, l'histoire du site, telle qu'on pouvait l'établir avant l'intervention de la présente équipe, était déjà un peu plus complexe que ce qu'il nous en est dit ici, car le sol qui a enseveli un dépôt votif classique dans sa partie nord (MW.MX 307), même si son remblai porte les marques d'une destruction, constitue néanmoins un sol d'usage, repéré ailleurs et daté du début du I^{er} s. p.C.¹⁹. On ne nous en dit rien ici. En somme, la démonstration manque de fermeté et paraît souvent se contredire : dans le même paragraphe (p. 175), « le comblement », parce qu'il contient du matériel « qui couvre toute l'époque hellénistique et l'époque romaine » devient « plusieurs phases de remblaiement et/ou divers recreusements ultérieurs », ce qui, on en conviendra, n'est pas la même chose...

La pièce II (Antigone Marangou et Thierry Petit, p. 229-235) est la seule dont le niveau d'abandon (après 306, date de l'arrivée de Démétrios Poliorcète) soit présenté en détail. Ici encore, la petitesse du plan (fig. 1 p. 229, inutilement répété p. 237), jointe aux lacunes dans la désignation des pièces (au nord du couloir p. ex.), ne facilite pas la lecture, de même que l'échelle de la fig. 3 (p. 232, ici : fig. 4), marquée 1/20^e et qui est en fait au 1/39^e. Dans la description, on relève que la discontinuité affectant le mur nord 49, présentée comme un « coup de sabre », est en fait due à la présence d'une plaque perpendiculaire traversante, qui constitue le chambranle ouest de la porte supposée – à juste titre – par les a. comme située côté est. La transcription, par les a., en 1,5 et 2 coudées locales des épaisseurs des murs M16 et M17 (0,77 m) et M21 (0,90 m), est en revanche inexplicable, car, si 0,77 m correspond bien à 1,5 coudée de 0,513 m (dite « locale », mais si proche de la coudée égyptienne ...), deux de ces coudées mesurent 1,026 m, soit 12,6 cm de plus que les 0,90 m du mur 21... Sur si peu d'exemplaires, ce type de raisonnement est de toute façon inopérant. Venons-en à la description de la fouille, objet du chapitre, p. 231-233, qui manque d'ordre et se révèle très difficile à suivre, notamment en raison de la signification ambiguë du mot « remblai » (p. 233).

On parvient toutefois au schéma suivant (fig. 4). À un moment non précisé (le « moment où le palais fut réutilisé après son pillage et son abandon », p. 234), se constitue dans cette pièce un dépotoir de céramiques, intactes ou brisées, de 50/60 cm d'épaisseur, US 89.714/715/721. Un feu y prend. Il affecte le sol en plâtre de la pièce, qui, de 10 cm d'épaisseur originelle, s'amincit au point de révéler l'emplacement de deux dépôts de fondation qui y étaient ensevelis ; il introduit de la cendre et fait fondre du plâtre des murs et du plafond qui coule sur et entre les éléments du dépotoir. Malgré tout, aucun des vases ou tessons de ce dernier ne porte de marques de combustion. La date de la céramique ainsi scellée se situe entre la fin du VI^e et le milieu du IV^e s. a.C.²⁰. L'ensemble du dépotoir est ensuite recouvert par une couche de terre

19. *BCH* 100, 1976, p. 930.

20. La céramique locale invite à dater les US du dépôt du V^e s. a.C. (tableau 1 p. 244) ; le mobilier amphorique date de la seconde moitié de ce même siècle ; mais « une demi-douzaine de fragments à vernis noir sont datés de la première moitié ou du milieu du IV^e siècle » (p. 235).

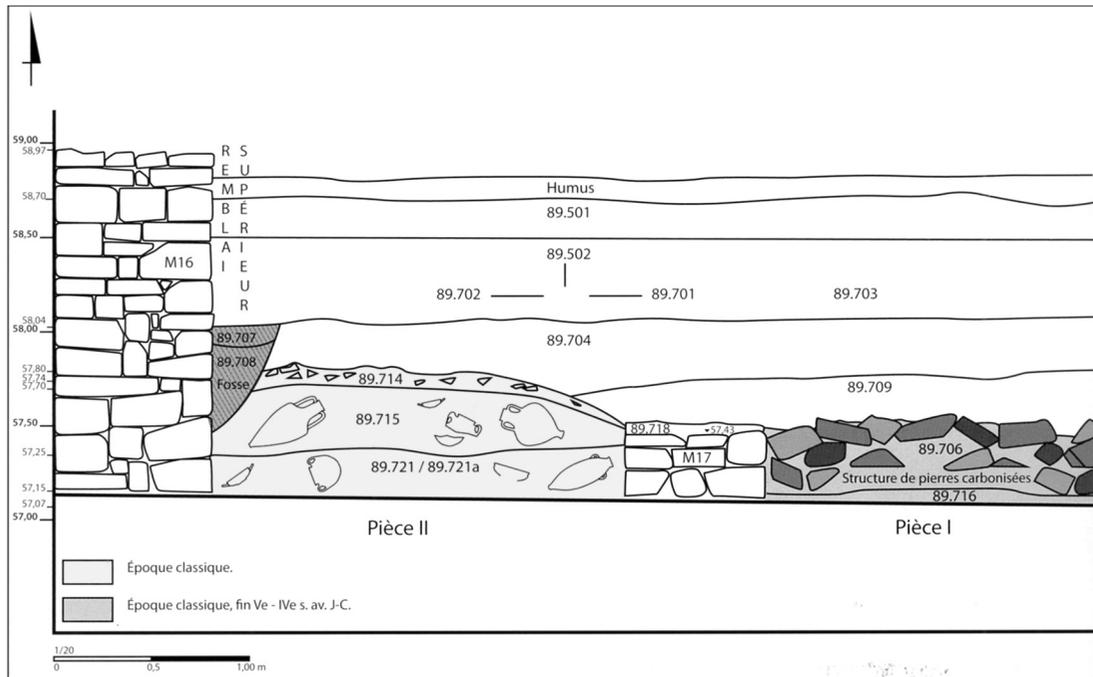


Figure 4 (= fig. 3, p. 232 de l'ouvrage). Pièce II. Coupe stratigraphique ouest-est, vue vers le nord et « reconstituée à partir des US fouillées au sud des pièces II et I »

meuble (US 89.501-709, fig. 4), qui oblitère le tout et qui contient du mobilier datable du Chypro-Classique à la fin de l'époque hellénistique. L'ensemble, qui paraît cohérent, se révèle toutefois problématique dès qu'on le questionne.

Tout d'abord, l'expression « plâtre fondu », qui se retrouve ici et partout ailleurs dans le livre, suscite des interrogations. Certes, il y eut incendie dans le palais et nous avons ci-dessus évoqué sa mise en évidence lors de fouilles antérieures. Mais le sol qui en témoignait, au pied du mur de terrasse sud, était couvert de cendres et le mur voisin était noirci par les flammes²¹. Rien de tel ici : ni le sol, ni les murs de la pièce ne portent ce type de marques. Surtout, le feu déshydrate le plâtre, avec une perte de masse de *ca.* 18%, qui s'accompagne d'une légère contraction pouvant conduire à l'apparition de fissures, mais la matière ne « fond » pas et demeure largement intacte : dure et protectrice. Un malheureux événement récent en apporte la démonstration, l'incendie de Notre-Dame de Paris. Une chape de plâtre protège en effet la voûte en pierre. L'incendie de la charpente superposée a fait fondre le plomb de la couverture : la température a donc excédé les 327° Celsius du point de fusion du matériau et les poutres en feu sont tombées sur la chape de la voûte. Or, seule une couche superficielle du plâtre, de 2,5 cm d'épaisseur, est devenue un peu grumelleuse et a vu sa composition chimique

21. *BCH* 107, 1983, p. 966 fig. 21.

altérée, sans que cela ait affecté sa dureté, ni bien sûr celle des strates inférieures²². Loin de « fondre », elle a même continué à protéger la voûte du déluge des lances de pompiers. Le plâtre amathousien aurait donc dû être réduit à l'état de poudre par une température considérable, puis puissamment réhydraté pour devenir liquide²³. Un tel incendie aurait par ailleurs produit des résidus cendreux volumineux, il aurait rougi les murs et surtout laissé des marques nettes sur l'abondante céramique du dépôt, ce qui n'est pas le cas. L'exemple choisi pour illustrer les effets de cet incendie (fig. 6, p. 234) montre un petit récipient, un bol intentionnellement rempli de plâtre ensuite durci par la déshydratation, mais certainement pas fondu ! Quant au sol de la pièce, il n'a pas pu être « aminci » par un quelconque incendie : le plâtre chauffé demeure pratiquement intact, répétons-le. Si donc du plâtre a envahi la couche de dépotoir et moulé les vases qu'elle contenait, c'est parce qu'il était liquide et froid. S'agit-il de gypse chauffé, devenu anhydrite III ou plâtre ensuite réhydraté ? Mais comment expliquer sa présence ? Il faudrait à tout le moins disposer d'une analyse de ces restes pour constituer une base de réflexion.

On peut aussi penser que l'on a entassé là des résidus d'incendie mêlés de matériaux venus d'ailleurs. Mais cette hypothèse suscite de nouvelles questions.

– Tout d'abord, l'homogénéité des US 89.714 à 721 (fig. 4) est-elle établie ? Les trois couches du dépotoir ne sont en effet pas analysées séparément dans le texte, qui présente sa constitution comme opérée en une seule fois. Il ne rend donc pas compte de la coupe stratigraphique censée illustrer son propos²⁴.

– Qu'en est-il de la chronologie ? On a lu (p. 180) que la strate 89.715, au cœur du dépotoir, contenait une assiette en sigillée datable entre 50 et 150 p.C., soit quatre siècles plus tard que la date ici annoncée pour ce dépotoir, et que celle-ci était l'unique porteuse de traces de feu. L'a. (repris ici en conclusion du chapitre) attribue ce décalage au percement d'une tranchée de récupération des moellons du mur oriental de la pièce (M17) à la fin du I^{er} s. p.C. Or, en indiquant que le tesson porte des marques de feu, il livre deux informations. L'une qui confirme sa conclusion, car ce tesson, étant le seul du dépotoir à avoir connu un incendie, a donc toute raison de provenir en fait d'ailleurs et pourquoi pas d'une tranchée de récupération. La seconde, involontaire, est que les fouilleurs ont perçu tardivement cette

22. J. DUCASSE-LAPEYRUSSE, Y. MÉLINGE, V. VERGÈS-BELMIN, « La chape recouvrant les voûtes de Notre-Dame de Paris a-t-elle protégé l'édifice pendant l'incendie ? », *Monumental*, 2021, p. 100-101, fig. 3.

23. C'est possible si la décomposition produit de la bassanite et de l'anhydrite III. Une analyse par diffraction des rayons X aurait été nécessaire pour le montrer. Mais, comme le prouve l'exemple parisien, le plâtre a plutôt tendance à rester intègre jusqu'à des températures de l'ordre de 1000° C. Nous remercions Jean-Christophe Mindegia, de l'IUT de Bordeaux et Yannick Melinge, du laboratoire des Monuments Historiques, de nous avoir renseignés sur le comportement du plâtre chauffé. Il faut du gypse pour expliquer la formation de matériau rehydratable.

24. Le tableau proposé par S. Lambert (p. 244) distingue les différentes US et donne une datation pour chacune d'entre elles, à partir de pourcentages (avec les faiblesses de méthode exposées plus haut) : les US inférieures du comblement paraissent légèrement plus anciennes que les US supérieures (début du V^e s./ milieu-fin du V^e s. a.C.). On remarque toutefois que la dernière US constitutive du comblement (89.714), qui repose sur l'US 89.715, reçoit une date plus haute que cette dernière...

tranchée pendant qu'ils fouillaient le dépotoir (ou après) et qu'ils ont mêlé le matériel de son remplissage à celui de la strate 89.715... Sans autre conséquence ? Troublante en effet, une phrase de Sarah Lambert, plus loin, p. 243, explique que le dépotoir a été contaminé par « la présence minimale d'un matériel de l'époque hellénistique », ce que ne mentionne pas l'analyse de la pièce II. Le « scellement » de plâtre fondu serait, selon elle, « survenu lors des réaménagements du palais au moment de l'établissement d'une garnison antigonide ». Mais cette contamination peut aussi résulter de la fouille indifférenciée de la tranchée de pillage d'un mur, v. supra ! On cherche bien sûr en vain cette tranchée sur la coupe (fig. 3 p. 232, ici fig. 4), où les restes du mur pillé 17 sont recouverts par l'US 89.709 (datée malgré tout dans le tableau p. 244 du Chypro-Classique I !). La même coupe stratigraphique illustre des US, notamment 89.704, recoupée par la fosse 89.707-708 et qui scelle l'ensemble. On aurait aimé en connaître la datation, qui n'est bizarrement pas précisée dans le texte. Enfin, on ne trouve ici rien sur les dépôts de fondation apparus grâce à la fameuse fonte du plâtre, hormis des renvois à des articles antérieurs : ils sont pourtant censés dater le sol de la pièce, ce qui est aussi important que dater ce qui s'y entasse, et une petite conclusion tirée de leur publication antérieure aurait été bienvenue.

L'enjeu historique de toutes ces critiques n'est pas considérable, mais cette fouille – et tel est le rôle de l'archéologie – était l'occasion de préciser ce que les textes historiques ne font pas, c'est-à-dire la rapide succession des événements qui ont affecté la ville au moment d'une évolution majeure du contexte historique méditerranéen. Les incohérences et les erreurs de l'exposition des faits ne permettent ici de dégager aucun scénario sûr. Qu'est devenu le palais après le départ du roi vers 306 ? Les soldats de Démétrios ont-ils détruit le lieu dans lequel ils se sont installés, ou l'ont-ils fait ensuite, en 294, avant d'abandonner l'île à Ptolémée ? Est-ce ce dernier qui aurait voulu supprimer ce symbole à la fois de l'ancien pouvoir royal et de la domination temporaire des Antigonides ? Les monnaies de Démétrios, liées à des sols d'occupation marqués par des traces d'incendie, de même qu'à la couche de terre qui, en contrebas, est massée derrière un grand chapiteau hathorique, montrent plutôt que ce roi a demandé à son armée de pratiquer la politique de la terre brûlée, mais ce n'est à aucun moment abordé par le texte. Comment se situe l'histoire de la pièce II dans ce contexte ? L'ensemble des divergences entre les exposés, qui trahit un manque de coordination entre les fouilleurs eux-mêmes et avec leurs collaborateurs, prive cette publication de toute proposition crédible à cet égard.

LE MOBILIER

Si certains types de mobilier attendus sont absents du volume (notamment la statuaire de calcaire et de terre cuite, particulièrement riche au palais²⁵), on y trouve des études portant sur d'autres catégories, révélatrices de ce que pouvait être le cadre économique du pouvoir royal amathousien.

À l'exception des assemblages céramiques et de la faune, les autres catégories de matériel étudiées manquent singulièrement de contextualisation. Cette lacune affecte **le matériel de meunerie** qui fait l'objet du premier chapitre (Aurélie Carbillet et Florent Jodry). Les indications données (carré, US), sans datation ou association avec l'une des phases d'occupation, n'ont guère de sens que pour un catalogue préparatoire et non pas pour une publication²⁶. Les 63 items, meules dormantes et molettes de moulins à va-et-vient, désignent ce corpus comme le plus important de ce type connu en milieu palatial. Ces objets étaient noyés dans une masse de remblais, dont on a vu plus haut les difficultés d'interprétation. Les pièces sont datées (sur quels critères ?) des V^e-IV^e s. a.C. L'absence d'objets de meunerie parmi le mobilier archaïque du dépôt du rempart Nord²⁷ (de provenance palatiale) est intéressante et pourrait, de fait, peut-être suggérer un changement fonctionnel de cette partie du palais après la destruction (et la reconstruction) du début du V^e s. L'étude technique est précise de même que les dessins (qui figurent les traces – de fabrication et d'usage – observées).

Les jarres à anses de panier font l'objet de la contribution suivante (Antigone Marangou). Elles sont d'origine locale et l'on en trouve partout à Amathonte. Elles pèsent, vides, une quinzaine de kilos et ont une contenance de 40 (type A) à 45 litres (type B). Si certaines portent des marques incisées avant cuisson, pratique connue ailleurs mais particulièrement bien attestée au palais d'Amathonte (l'a. rappelle à leur propos les hypothèses d'interprétation proposées), seules celles du palais sont frappées d'un timbre particulier, appliqué sur la base d'une anse, dont huit exemplaires sont répertoriés. Ce timbre représente un scarabée tétraptère surmonté du disque solaire et superposé à un signe égyptien qui ressortit au contexte hathorique. Des parallèles convaincants permettent à l'a. d'y voir le symbole de l'origine royale du produit. D'époque classique, elles figurent enfin parmi les rares objets découverts dans un contexte précis, celui de l'abandon du palais au tout début de l'époque hellénistique.

C'est sur ce **scarabée tétraptère**, image du soleil levant, signe de croissance et de prospérité, que revient ensuite Catherine Defernez. Après un long (4 p. et demi) et inattendu développement sur les importations chypriotes de « bols perses » et d'amphores à anses de panier sur le site de Tell el-Herr en Égypte, on aborde la question de cette figuration sur un vase d'importation amathousienne. La forme tétraptère est quasi absente d'Égypte et se trouve

25. Est ainsi notée p. 197 la découverte en 2014 d'un chapiteau hathorique inachevé, dont on ne connaît pour le moment qu'une petite photographie *in situ* : BCH 139-140, 2015-2016, p. 977 fig. 2.

26. « L'étude céramologique des couches archéologiques dans lesquelles ont été découverts ces objets est en cours » (p. 43).

27. S. FOURRIER *et al.*, « Le dépôt archaïque du rempart Nord d'Amathonte III. Les petits objets », BCH 128-129, 2004-2005, p. 67-118.

en revanche sur des conteneurs de Judée à la fin du VIII^e s., dont une inscription précise qu'ils appartiennent au roi et elle se répand au Levant jusqu'au IV^e s. On en déduit que le motif atteste des échanges culturels et commerciaux entre Amathonte et le Levant, échanges que l'on connaissait déjà par ailleurs.

Lucile Chabrier et Antigone Marangou dressent ensuite un « premier bilan » sur **les séparateurs d'huile**, larges conteneurs fermés, munis d'un goulot en bas de la panse, grâce auquel on élimine l'eau et les margines du liquide de pressurage de l'olive. Ce raffinage devant être voisin du lieu d'extraction, on en déduit qu'un pressoir se situait à proximité de l'entrepôt, et qu'il n'a pas encore été découvert. On remarque que, comme pour les meules, les zones de trouvaille sont très dispersées²⁸.

L'analyse des restes animaux par le regretté Yves Lignereux et Henriette Obermeier, offre son lot d'informations intéressantes, comme l'importation de poisson (perche du Nil, toutefois bien attestée à Chypre dès l'âge du Bronze, ce n'est donc pas une nouveauté), les proportions d'animaux sauvages et domestiques, les traces de boucherie... : toutes les ressources de l'archéozoologie sont méthodiquement mises en œuvre pour illustrer la vie quotidienne des lieux. La présentation se fait par assemblages chronologiques successifs. On note l'existence d'une « période du Chypro-Géométrique au Chypro-Archaique et peut-être aussi Chypro-Classique » (p. 99), qui laisse rêveur. La présence d'un os de poulet (*Gallus gallus*) dans un niveau du Chypro-Géométrique III est remarquable par sa datation haute²⁹. On regrette que l'étude consacrée par Armelle Gardeisen aux restes de faune du dépôt du rempart Nord soit complètement ignorée ici, alors qu'elle offre l'un des lots de comparaison les plus intéressants, du fait de la similarité des contextes³⁰. Enfin, l'interprétation qui est faite de l'âge d'abattage des animaux (« les consommateurs y appréciaient les viandes tendres et avaient les moyens de se les procurer », p. 113) pourrait être nuancée, d'autant plus qu'elle est ensuite reprise et augmentée pour décrire le « faciès sophistiqué de la table palatiale » entre les XI^e et IX^e s. a.C. (p. 174, n. 90). Faute d'indication d'US dans les tableaux de restes fauniques, on ne sait pas bien quelle « période » est concernée. Toutefois, parmi le mobilier de la plus ancienne « période » répertoriée (Chypro-Géométrique III, tableau 2 p. 94), les restes de caprinés jeunes sont largement dominants (453 restes sur un total de 503 restes déterminés). Or, les travaux consacrés à la domestication ont bien montré que l'âge d'abattage était avant tout lié au mode de gestion du troupeau : les bêtes sont abattues jeunes quand il s'agit d'un élevage laitier³¹.

28. Il faut corriger le nom de l'auteur de l'orthophotographie fig. 7, p. 89 (Lionel Fadin et non pas Fada).

29. Voir CHR. CHANDEZON, « Le coq et la poule en Grèce ancienne : mutations d'un rapport de domestication », *RA* 71, 2021, p. 69-104.

30. A. GARDEISEN, « Le dépôt archaïque du rempart Nord d'Amathonte, IV. L'assemblage archéozoologique », *BCH* 130, 2006, p. 7-35. La référence est mentionnée en n. 2 p. 118 avec la promesse qu'« il en sera fait mention explicite dans la publication finale des fouilles du palais ».

31. Par ex.: J.-D. VIGNE, D. HELMER, « Are the 'secondary products' all secondary, especially for the birth of Old World cattle and caprine domestication? Milk as a component of the neolithization process » dans M. BALASSE *et al.* ed., *Herding practices and techniques*, *Anthropozoologica* 42, 2007, p. 9-40.

Un chapitre est consacré aux **restes de pigments** conservés à l'intérieur d'une vingtaine de bols *Plain White*, tous découverts hors contexte (« dans les niveaux de remblaiement de l'édifice suite à son abandon ») (Aurélie Carbillet et Marie-Pierre Etcheverry). Leur attribution à deux phases chronologiques distinctes ne convainc pas, les deux types (bol semi-profond à lèvre ronde amincie et bol peu profond à lèvre rentrante) étant attestés à l'époque classique³². Il semble plus probable que le lot constitue des déchets d'un même atelier, en activité à l'époque classique, d'autant plus que les fragments ont été recueillis dans la même zone.

Le catalogue **des vases en albâtre** (Aurélie Carbillet) présente les mêmes défauts que celui des pièces de meunerie, les références au carré ou à l'US n'ayant guère d'intérêt en l'absence d'interprétation et de datation du contexte. Les objets sont pour la plupart en gypse local (comme attendu pour un mobilier majoritairement d'époque classique). On note toutefois neuf vases en calcite importés, dont un bol, deux fragments de jarres, cinq alabastres et un fragment de forme indéterminée. On ne sait pas ce qui est désigné comme « albâtre blanc transparent » (n° D.21 p. 202) : de la calcite égyptienne ? L'alabastre est la forme la plus commune. L'a. propose une étude sérieuse et documentée. Elle aurait toutefois pu faire référence aux deux fragments du dépôt du rempart Nord, de provenance probablement palatiale et sûrement datés de la période archaïque : un petit alabastre en gypse et un fragment de jarre en calcite, remarquable par son décor d'hiéroglyphes³³.

L'étude des verres (Annabelle Oliva) rassemble des pièces datées des VI^e-V^e s. a.C. à l'Antiquité tardive, les fragments de verre soufflés (plus récents) étant de loin les plus nombreux. Là encore, il s'agit d'un « aperçu provisoire », « en attendant la publication future du catalogue complet accompagné de ses dessins » (p. 219).

L'étude céramique est divisée en trois chapitres, associés à l'analyse stratigraphique qu'elle illustre (et dont on a exposé plus haut les incohérences) : un chapitre consacré à la céramique des états anciens (Sarah Lambert) et deux chapitres portant sur le mobilier de la pièce II (Sarah Lambert et Antigone Marangou pour les récipients de transport). On ne revient pas ici sur la méthode de datation statistique suivie par Sarah Lambert qui, du fait du nombre souvent réduit de tessons, n'a que les apparences de la rigueur.

On s'interroge, dans le chapitre consacré aux états anciens du palais, sur la sélection des US qui permettent de dater : « pour une première analyse, seules les unités stratigraphiques (US) présentant un faciès homogène seront traitées » (p. 153). En bonne méthode, le raisonnement aurait dû être inverse : on identifie les US fiables à partir de la stratigraphie et non pas de leur composition ! De fait, le danger est grand d'une lecture sélective des vestiges servant à étayer une interprétation préconçue. Comme on l'a noté plus haut, le lien entre les US choisies, la stratigraphie décrite et la stratigraphie publiée sur les coupes n'est pas toujours clair ni explicite.

32. Par exemple dans les nécropoles de Kition : S. FOURRIER, « The ceramic repertoire of the Classical period necropolis of Kition » dans S. HADJISAVVAS dir., *The Phoenician period necropolis of Kition*, vol. II, Nicosie 2014, pl. III, type A.1.1 et type B.

33. Étudié par D. MEEKS dans S. FOURRIER *et al.*, 2004-2005, *op. cit.* n. 27, p. 99-101.

Il faut enfin corriger quelques approximations : le *Bucchero* (par ex. p. 153) désigne une fabrique du Chypriote Récent dont dérive, certes, le *Black Slip* géométrique, mais seule cette dernière dénomination est employée pour les céramiques de l'âge du Fer ; le fragment 1015.48 (pl. 3), non identifié, paraît appartenir à une grande cruche, à corps en tonneau ou globulaire, deux formes bien répertoriées dans la typologie suédoise pour la classe III³⁴.

L'essai de **chronologie de la pièce II** (Sarah Lambert), dont la fouille a été préalablement décrite par Antigone Marangou et Thierry Petit (v. ci-dessus), débute par deux contradictions importantes avec la contribution de ces auteurs. La première est due à une approximation de langage. Les US du dépotoir sont dites scellées « par » une épaisse couche de cendre et de plâtre fondu : il faut sans doute comprendre « dans » une épaisse couche, le plâtre ayant pénétré partout. L'a. présente ensuite un tableau chronologique des US qui constituent le dépôt. Or, comme on l'a vu, celles qui sont au contact du sol de la pièce (89.721 et 89.724) comportent du matériel archaïque, et celle qui s'y superpose (89.715) du matériel classique plus récent³⁵, ce qui suggère une formation progressive, alors que le chapitre consacré à la fouille, p. 234, ne dit rien d'une séparation nette entre les US et conclut à un entassement en une seule fois au moment du pillage et de l'abandon du palais ...

L'a. étudie ensuite les diverses catégories de céramique classique, dont elle fait l'historiographie détaillée. Ces dernières correspondent aux types attendus : jattes (« bols perses »), bols, amphoriques et cruchons. Le mobilier découvert dans le port fournit un solide corpus de comparaison³⁶. Le mode de classification suivi, essentiellement typologique mais aussi fonctionnel (« coupes à boire ») et stylistique (« imitations attiques à figures noires » *sic*) manque de cohérence. Par ailleurs, la référence constante à des modèles grecs, en particulier attiques, qui seraient imités par les potiers amathousiens, est loin de convaincre. Ainsi, les « coupelles » peuvent tout aussi bien dériver de formes locales, attestées dans le répertoire amathousien dès l'époque archaïque³⁷, que des petites coupes attiques à vernis noir dont elles se distinguent par le traitement du fond et de la panse (comme le remarque pourtant justement l'a.). Le « skyphos » 89.715.71-A, illustré pl. 3 p. 250, et qui, selon l'a., se rattacherait à une forme attique du début du V^e s., est en réalité un type qui existe dans le répertoire chypriote dès le début de l'âge du Fer, certes dérivé d'un modèle égéen, plus particulièrement mycénien, et qu'on trouve dans l'île dès le XII^e s. en fabrique locale (*White Painted wheelmade* III). Il n'est donc pas étonnant de constater que le type est commun à Amathonte parmi le mobilier du

34. E. GJERSTAD, *The Swedish Cyprus Expedition*, vol. IV/2, fig. XIX, 1 et fig. XXII, 17 (provenant d'Amathonte).

35. On a noté, plus haut, l'incohérence de datation pour certaines US, la dernière couche du dépôt (89.714) étant datée avant la couche 89.715 qu'elle recouvre.

36. La bibliographie aurait dû être actualisée, avec renvoi à la publication définitive, pourtant citée en fin d'ouvrage (Alabe 2018) et non pas au mémoire inédit de 1988.

37. S. FOURRIER, A. HERMARY, *op. cit.* n. 9, p. 54, type A.2.1 et fig. 112-119. Le dessin du bol 89.721.1 présente un départ de base curieux (on attendrait plutôt un fond plat saillant, comme sur les autres exemplaires de la série). Comme il est rempli de plâtre, on suppose qu'il s'agit du même bol que celui qui est illustré par une photographie p. 234.

bothros du sanctuaire, décliné dans les mêmes fabriques qu'au palais (*Black-on-Red* et *Black-on-Red* « *Blackened* »), plus de deux siècles avant l'invention du « modèle » en Attique³⁸. Les exemplaires de la pièce II sont des formes tarso-archaïques de tradition locale et non pas des imitations d'une forme étrangère créées au cours de l'époque classique. Il en est de même pour l'autre grande variante de bols, peu profonds et à épaule marquée, également dérivée de prototypes mycéniens et adoptée dans le répertoire chypriote dès le XII^e s. Les exemplaires à décor *Bichrome* sont datables de la fin de la période archaïque³⁹.

Certaines interprétations suscitent, enfin, des réserves. L'idée que la régularité des dimensions des « coupelles », lorsqu'elles proviennent d'un contexte cultuel, « peut correspondre à une forme d'égalité entre les dédicants » (p. 251) témoigne d'une certaine méconnaissance de l'extrême liberté des dépôts dans les sanctuaires. On doute de même de l'existence d'un « puissant contrôle palatial sur la céramique locale » (p. 260) quand cette hypothèse repose seulement sur l'observation de la standardisation des formes, alors que celle-ci est générale dans le répertoire chypriote d'époque classique (ce qui n'en fait toutefois pas une production « industrielle », « à la chaîne » ou « de masse » (*ibid.*), termes anachroniques impropres à décrire une réalité antique)⁴⁰.

Les récipients de transport de la pièce II sont ensuite examinés par Antigone Marangou. La plupart des conteneurs (44) témoignent de relations commerciales avec la Syrie – Palestine. Les amphores grecques (Chios, Samos, Milet, Mendè) et les jarres de transport du Levant sont représentées par 10 exemplaires. L'a. nourrit son propos de l'enseignement apporté par les textes anciens quant à leur contenu, ainsi que par les – rares – inscriptions peintes sur leur panse et qui désignent souvent du vin, mais parfois de l'huile d'olive. Le produit pouvait aussi consister en raisins secs, en céréales, etc. Quant aux jarres chypriotes à anses en panier, dont les timbres ont été étudiés par la même autrice au début du volume (on se demande pourquoi ses deux contributions sont disjointes), 10 sont de fabrication amathousienne et 2 probablement importées.

L'interprétation chronologique qui est déduite, en conclusion, de ce mobilier reste floue. De fait, aucune jarre ou amphore ne peut être datée après la fin du V^e s. (une même datation est suggérée par Sarah Lambert pour le reste de la céramique). Or, l'interprétation qui a été faite (a priori) du dépôt de la pièce II est qu'il a été mis en place après l'abandon du palais, donc

38. *Ibid.*, fig. 181, 183, 188-192. L'a. indique que les « skyphoi » de la pièce II sont de fabrique *Red Slip* et *Black Slip*. La photographie en couleurs p. 250 montre un rendu caractéristique des fabriques « *Blackened* » (avec une face interne rouge et une face externe noircie par cuisson réductrice) ; on distingue en outre les traces d'un décor peint en noir à l'extérieur. Pour la technique « *Blackened* », voir FL. DANIEL *et al.*, « Techniques de décor de la céramique amathousienne archaïque », *BCH* 131, 2007, p. 40-44.

39. Nombreux parallèles parmi le mobilier de la grotte du sanctuaire (S. FOURRIER, A. HERMARY, *op. cit.* n. 9, fig. 105-110) et parmi celui du dépôt du rempart Nord : S. FOURRIER, « Le dépôt archaïque du rempart Nord d'Amathonte VII. Autres productions chypriotes et importations levantines », *BCH* 133, 2009, p. 59-61. On remarque que le décor est incomplet sur les dessins (seuls les motifs peints en rouge sont figurés).

40. Le raisonnement étayant l'autre hypothèse avancée (la production standardisée serait « le reflet de cette période mouvementée, marquée par les conflits et les guerres intestines et internationales », p. 260) n'est pas clair.

au plus tôt un siècle plus tard (v. supra). L'a. en conclut que « ces jarres et amphores ont dû être réutilisées jusqu'au IV^e siècle avant J.-C. avant de faire partie de cette couche de remblai qui combla la pièce II et qui, étrangement, ne contient aucune amphore grecque du IV^e siècle avant J.-C. » (p. 282). C'est, en effet, bien étrange. À moins que ce dépôt n'ait pas été mis en place au IV^e s., après l'abandon du palais, mais à la fin du V^e, au cours d'un réaménagement. Une « demi-douzaine de fragments à vernis noir », mentionnés p. 235 et datés du milieu du IV^e s. infirmeraient cette dernière hypothèse. On en attend la publication.

DEUX CONTRIBUTIONS, ENFIN, ABORDENT DES SUJETS DIFFÉRENTS.

Pour la **reconstitution des volumes** de la zone de stockage des pièces occidentales (Soraya Dagman), l'autrice a recours au sempiternel plan d'ensemble des entrepôts, alors qu'elle ne s'occupe que d'une zone restreinte. Le lecteur doit donc se munir d'une loupe pour retrouver, sur le plan fig. 1, le mur 2.010 de la fig. 6 (non sans s'interroger sur la raison de ce nouveau type de numérotation...). Après des questions de méthode inutiles dans leur banalité, où l'on utilise le terme anglais « générer », au lieu de « créer », et où l'on apprend qu'avant de travailler avec tel logiciel, il faut « déterminer avec précision ce que l'on souhaite représenter », on aborde enfin les réflexions utiles à la restitution : soit une toiture en terrasse, supposée en raison de la moindre présence de tuiles dans les débris de cette zone occidentale, soit un étage auquel donnerait accès l'escalier attesté dans la pièce XX. On ne voit pas pourquoi l'a. privilégie la terrasse, à laquelle il n'est nul besoin d'un escalier interne pour accéder, une échelle externe y suffisant largement pour assurer l'entretien. En revanche, la puissance et la largeur des supports de l'escalier, qui occupent une importante surface au sol du rez-de-chaussée, indiquent à elles seules que l'on y faisait passer des charges importantes et, par conséquent, qu'il desservait un étage.

La question de la valorisation des ruines du palais (Clémence Demaure) commence par une proposition louable : après la fin de la fouille et de l'étude du matériel, il faut protéger les vestiges. L'on serait tenté de corriger en « bien que la fouille et l'étude du matériel ne soient ni terminées ni intégralement publiées », il faut protéger. L'a. expose les travaux de protection réversibles du chantier, le projet d'une passerelle pour les visiteurs, voire d'une toiture au moins partielle. Signalons qu'un projet d'aménagement général de l'ensemble du site d'Amathonte est en cours et que celui du palais devra s'y intégrer.

CONCLUSION

Les trois grands états du palais étaient connus dix ans avant le début de la fouille de Thierry Petit et l'état « prépalatial » l'était par des articles du même auteur, qui les a repris dans ce livre. Les nouveautés résident donc dans le rapport de fouille de la pièce II et, grâce à divers collaborateurs, dans les analyses de matériel, qui sont généralement de qualité.

Notre déception quant au contenu de l'ouvrage porte, on l'a vu, sur les textes concernant la fouille et l'architecture. Ils sont en effet desservis par un manque d'organisation, des redites, des contradictions, des lacunes dans les numérotations et dénominations et une illustration graphique souvent inutilement redoublée d'un chapitre à un autre, pourtant souvent trop lacunaire en soi, et parfois incohérente. Est-ce en raison d'un manque de collaboration avec un architecte (on ne compte pourtant pas moins de neuf signataires de plans) ou d'un manque d'habitude, visible à de multiples détails, dont l'absence de traits de coupe et d'échelle sur les plans, ou la présence d'échelles fantaisistes ?

Le second sentiment que provoque notre lecture est que, malgré la durée de l'entreprise depuis 1987, cette publication est prématurée. Prématuré en effet de dénommer « prépalatial » un état dont, architecturalement, on ignore presque tout. Prématurés les catalogues de mobilier qui sont explicitement présentés comme des « aperçus ». Prématurées les synthèses stratigraphiques et interprétatives, car on s'y enferme dans des apories, faute de disposer de données globales qui, soit les légitimeraient en tant que telles, soit les feraient disparaître : les sculptures (absentes de ce livre), la meunerie, les scories, les pigments, les ex-voto y récupérerait vraisemblablement un contexte explicatif dont ils sont aujourd'hui dépourvus. Peut-être y trouverait-on aussi la solution à cette grande énigme, qui transparait sans cesse dans un propos où elle n'est pourtant pas abordée : d'où vient cet énorme remblai plein de matériels divers et pourquoi l'a-t-on entassé à grand frais dans des ruines ? L'aveu (p. 216) que l'étude de la stratigraphie du site et la datation des couches du palais « n'en sont encore qu'à leurs prémices » est à cet égard édifiant – et inquiétant.

Le troisième sentiment est que, justifiée ou non, l'impasse qui est faite sur la période principale de l'édifice, le Chypro-Archaique, constitue une lacune irréversible étant donné la masse du matériel qui reste à étudier.

Le quatrième est que, mises à part les études de matériel, nous l'avons constaté ci-dessus à maintes reprises, les synthèses ont été écrites par un historien apte à élaborer des récits, mais à partir de faits que, comme archéologue, il ne parvient pas à établir sûrement. L'archéologie se trouve donc instrumentalisée au service d'une narration historique préexistante, au prix d'un isolement de l'entrepôt par rapport à son contexte, chypriote et même amathousien. Une lecture hors-sol, donc, et non pas une observation archéologique. L'entreprise a enfin manqué, que ce soit lors de la fouille ou lors de cette publication, d'une coordination efficace qui eût pu éviter nombre des critiques émises ci-dessus.

SOMMAIRE

ARTICLES :

| | |
|---|-----|
| Abuzer KIZIL, Julie BERNINI, Piette FRÖHLICH, Laurent CAPDETREY, <i>Inscriptions inédites d'Eurómos, I : dédicaces et inscriptions honorifique de l'agora</i> | 3 |
| Milagros NAVARRO CABALLERO, José Ángel ASENSIO ESTEBAN, Lara ÍÑIGUEZ BERROZPE, Jorge ANGÁS PAJAS, Paula URIBE AGUDO, Irene MAÑAS ROMERO, María Ángeles MAGALLÓN BOTAYA, Enrique AREÑO GIL, <i>Una nueva ciudad romana en El Forau de la Tuta, Artieda, Zaragoza: estudio epigráfico y búsqueda toponímica</i> | 45 |
| Karine KARILA-COHEN, <i>Usage quantifié du LGPN et méthode prosopographique : l'exemple des Bousélides à Athènes au IV^e av. J.-C.</i> | 91 |
| Selene PSOMA, <i>The Spartan Krypteia Revisited</i> | 125 |
| Ali CHÉRIF, <i>Un domaine des Catapaliani de Thvgga, Henchir Lamsane, dans la vallée de l'oued Ellouz (région du Krib, Tunisie)</i> | 155 |
| Nikoletta KANAVOU, <i>On the Nomenclature of the Greek Romantic Novels: Names of Main Heroes and Heroines</i> | 177 |
| Federico SANTANGELO, <i>Falso queritur... L'accesso alla conoscenza nel Bellum Iugurthinum di Sallustio</i> | 197 |
| Tiziano PRESUTTI, <i>Quelques remarques sur la poésie de Pindare chez Marguerite Yourcenar</i> ... | 211 |

LECTURES CRITIQUES

| | |
|---|-----|
| Olivier ALFONSI, <i>Alalia/Aleria, une colonie etrusco-italique outre-mer ? État de l'art, bilan historiographique et nouvelles données</i> | 227 |
| Pierre AUPERT, Sabine FOURRIER, <i>En l'attente d'une véritable publication du palais d'Amathonte</i> | 251 |
| Comptes rendus | 271 |
| Notes de lectures | 379 |
| Liste des ouvrages reçus | 383 |